



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

295, route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, greffière-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance ordinaire du 13 janvier 2025, a *adopté le règlement suivant* : **RÈGLEMENT NO 2025-343**

RÈGLEMENT POUR FIXER LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

Que ce règlement entre en vigueur.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE 0,43\$ DU 100\$ D'ÉVALUATION
TAUX POUR EMPRUNT GÉNÉRAUX 0,045 DU 100\$ D'ÉVALUATION

TARIF ET COMPENSATION SECTEUR RÈGLEMENT 2018-312 MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES (TAUX UNIQUE A CHACUN DU SECTEUR)

TARIF POUR LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Résidentiel (par unité de logement)	242\$
ICI (industries, commerce, institutions)	260\$
Hébergement touristique	510\$
Entreprise agricole enregistrée avec bâtiment de ferme (AEA)	300\$

TARIF POUR LE SERVICE INCENDIE

Résidentiel (par unité de logement)	25\$
ICI (industries, commerce, institutions)	35\$
Hébergement touristique	105\$

COMPENSATION POUR LE SERVICE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

850 gallons et moins (nb 484)	100\$
950 à 1050 gallons (nb 65)	150\$
1050 à 1200 gallons (nb 27)	150\$
Plus de 1201 gallons (nb 17)	265\$
2500 gallons et plus (nb 1)	737\$
Saisonniers (nb 40)	75\$

TÉLÉPHONE : 819 845-7795 poste 1

TÉLÉCOPIEUR : 819 845-2479

COURRIEL : directrice@st-claude.ca

SITE WEB : www.municipalite.st-claude.ca



MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

295, route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

COMPENSATION SERVICE D'ÉGOUT : COÛT D'OPÉRATION DU SYSTÈME

Résidentiel (par unité de logement)	435\$
ICI (industries, commerce, institutions)	435\$
Exploitation agricole	800\$

EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Établissement d'hébergement touristique	300\$
---	-------

AUTRES TARIFS DÉFINIS DANS LE RÈGLEMENT.

DONNÉ à Saint-Claude, ce 14 janvier 2025.

France Lavertu
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, France Lavertu, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, bureau de poste et bibliothèque Irène-Duclos et publié dans l'info-municipal de janvier 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14 janvier 2025.

France Lavertu
Directrice générale
et greffière-trésorière

TÉLÉPHONE : 819 845-7795 poste 1

TÉLÉCOPIEUR : 819 845-2479

COURRIEL : directrice@st-claude.ca

SITE WEB : www.municipalite.st-claude.ca